

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES AVEYRON BAS SEGALA VIAUR**  
**Mairie de Rieupeyroux**  
**12240 Rieupeyroux**  
☎ : 05 65 65 67 39  
Mail : jfcomavesevi@wanadoo.fr

## **FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

### **PROCEDURE**

Le présent dossier de demande d'installation d'un dispositif d'assainissement autonome doit être déposé par le pétitionnaire à la mairie de la commune où se situe l'installation projetée ou envoyé directement au Service Public d'Assainissement Non Collectif. Il devra aussi être joint à toute demande de permis de construire.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peut vous aider à remplir cette fiche et vous apporter des précisions sur les techniques à mettre en œuvre ainsi que sur les modalités du contrôle qu'il exerce. **Il est conseillé de nous contacter dès le début de vos démarches.**

L'instruction et la vérification des dossiers seront effectuées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif qui émet un avis. Pendant l'instruction du dossier, le SPANC peut être amené à demander au pétitionnaire une étude technique complémentaire.

**Le pétitionnaire devra obligatoirement contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif pour valider avant remblaiement les différents éléments composant l'assainissement.**

**En l'absence de cette formalité il ne pourra être délivré de certificat de conformité pour l'assainissement individuel.**

### **REDEVANCE :**

Les missions obligatoires du SPANC, pour les constructions neuves ou les réhabilitations de bâtiments consistent en un contrôle technique obligatoire incluant la vérification technique de la conception, l'implantation et la bonne exécution des ouvrages d'assainissement non collectif conformément à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 et à l'arrêté du 27 avril 2012.


Les tarifs d'intervention du SPANC ont été fixés par le conseil de Communauté du 28 juin 2006 à :

**150 € TTC pour les contrôles techniques de conception et de bonne exécution des ouvrages.**


## PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

- **plan de situation** de la parcelle.
- **plan de masse** précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration et d'évacuation, des regards,...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits,...).

## PROPRIETAIRE

Nom et Prénom du propriétaire : .....  
Adresse actuelle : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....  
 : ..... Mail : .....

## LIEU D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION

Adresse de la construction : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....  : .....  
Section et numéro du cadastre du projet : .....


## NATURE DU PROJET

- Construction neuve       Réhabilitation de l'existant

## CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Habitation individuelle       Autres usages (préciser) : .....  
Résidence :  Principale       Secondaire  
Nombre de chambres : ..... Nombre de pièces principales : .....  
Nombre d'occupants : .....

## REALISATION DU PROJET

Nom et adresse de l'installateur prévu : .....  
.....  : .....

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

### ***Terrain***

- Superficie totale de la parcelle : ..... m<sup>2</sup>
- Superficie disponible pour l'assainissement (terrain moins surface habitable) : ..... m<sup>2</sup>
- Nature de cette surface disponible :  Pelouse     Friche     Culture  
 Arbres     Autres (préciser) :

- Pente du terrain prévue pour les ouvrages d'assainissement :  Faible < 5%  
 Moyenne entre 5% et 10%  
 Forte > 10%
- Nature du sol à 0.50 m de profondeur :  Terre végétale  Argile  Sable  
 Roche  Autres (préciser) : .....
- Nature du sol à 1 m de profondeur :  Terre végétale  Argile  Sable  
 Roche  Autres (préciser) : .....
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) à proximité de l'ouvrage :  
 Oui  Non  Ne sait pas
- Est-il destiné à la consommation humaine ?  Oui  Non  
 Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :  Moins de 35 m  
 Plus de 35 m (préciser : ..... m)

### Etude réalisée

Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?  Oui  Non

**Si OUI joindre une copie du rapport.**

**Cette étude est obligatoire pour toutes les constructions hors habitations individuelles (camping, restaurant, logement collectif...).**

### Destination des eaux pluviales

- Rejet en surface (fossé, caniveau,...)
- Infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare,...)
- Autres (préciser) : .....

**Rappel : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'épandage) est interdit.**

## CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

### Prétraitement

- Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont elles traitées ensemble ?  Oui  Non
- Choix du dispositif :  Fosse toutes eaux Volume : ..... m<sup>3</sup>  
 Autres (préciser) : .....
- Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire,...) : .....
- La fosse toutes eaux est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ?  Oui  Non
- Une ventilation haute est-elle prévue ? - en entrée de fosse :  Oui  Non  
 - en sortie de fosse :  Oui  Non

**Rappel : Pour assurer une ventilation efficace, celle-ci doit être constituée d'une prise d'air en amont de la fosse et d'une canalisation en aval munie d'un extracteur. Toutes ces canalisations doivent être évacuées au dessus du toit.**

- Envisagez-vous d'autres équipements :  
 Bac à graisse Volume : ..... L  
 Autres (préciser) : .....

## Traitement

### Choix du traitement

- Tranchées d'infiltration à faible profondeur
- Tranchées d'infiltration à faible profondeur en terrain en pente

Nombre de tranchées : .....

Longueur d'une tranchée : ..... ml

- Filtre à sable drainé à flux vertical

Caractéristiques : Longueur : ..... m Largeur : ..... m Surface : ..... m<sup>2</sup>

- Filtre compact

Dispositif : ..... N°d'agrément : ..... Capacité : .....EH

- Microstation

Dispositif : ..... N°d'agrément : ..... Capacité : .....EH

- Autres (préciser) : .....  
.....

### Dispersion des effluents traités

Lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration,...) : .....

Avez-vous une autorisation de déversement écrite du gestionnaire du lieu de rejet?  Oui  Non

**Si OUI, joindre l'autorisation à votre demande.**

Distance minimale par rapport	- à l'habitation :	<input type="checkbox"/> > 5m	<input type="checkbox"/> < 5m
	- aux arbres :	<input type="checkbox"/> > 3m	<input type="checkbox"/> < 3m
	- à la limite de parcelle :	<input type="checkbox"/> > 3m	<input type="checkbox"/> < 3m

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet accepté, uniquement après réception de l'avis favorable ;
- **à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien et avis sur sa conformité ;**
- à payer la redevance de 150 € pour le contrôle de conception et de bonne exécution des ouvrages d'assainissement (voir page 1).

A ....., le .....

Signature du propriétaire